



AQDR

Québec

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

RAPPORT ANNUEL

2020-2021



120-4600, boulevard Henri-Bourassa, Québec (Québec) G1H 3A5
418-524-0437 | info.aqdrquebec@gmail.com | aqdr-quebec.org



TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DE LA PRÉSIDENTE ET AVIS DE CONVOCATION	3
2.	ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 20 AOÛT 2020	5
3.	CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020	6
4.	PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 30 MAI 2019	7
5.	DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2019-2020	15
6.	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021	28
7.	RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2020	28
7.1	LE CONTEXTE	28
7.2	LA DÉFENSE COLLECTIVE: NOTRE MISSION FONDAMENTALE.....	33
7.3	ADHÉSIONS.....	36
7.4	PROJETS DE L'AQDR QUÉBEC	36
7.5	RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	42
7.6	RATIFICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	42
8.	ORIENTATIONS 2020-2021.....	42
8.1	LA DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS DES AÎNÉS	42
8.2	LA DÉFENSE INDIVIDUELLE DES DROITS DES AÎNÉS ET LEURS AIDANTS	43
8.3	L'INTERGÉNÉRATIONNEL	43
8.4	LE FINANCEMENT DE L'AQDR QUÉBEC	43

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET AVIS DE CONVOCATION



Québec, le 17 juin 2021

Madame, Monsieur,

Il me fait plaisir de vous convier à l'**Assemblée générale annuelle** qui aura lieu

**le mardi 29 juin 2021
de 13 h à 14 h 30
au Centre Montmartre, 1679 Chemin Saint-Louis,
Salle Marie Guyart, Entrée Porte 3 (à l'arrière)**

L'Assemblée se tiendra en après-midi seulement.

Notez bien

Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur, nous vous demandons de **confirmer votre présence** à cette assemblée **avant le 23 juin à midi** par courriel à l'adresse suivante : info.aqdrquebec@gmail.com ou par téléphone au 418 524-0437, local 0. **Seules les personnes qui auront confirmé leur présence seront autorisées à entrer, pour un maximum de 50 personnes.** Les mesures sanitaires **doivent absolument être respectées** : le port du masque à l'intérieur, le lavage des mains et la distanciation sociale seront appliqués. Des bouteilles d'eau seront déjà installées sur chacune des tables. Aucun breuvage chaud ne sera disponible. Les toilettes seront ouvertes comme à l'habitude.

LES RÉALISATIONS

Lors de cette assemblée, vous prendrez connaissance de toutes les réalisations de l'AQDR Québec depuis août 2020. Vous aurez ainsi la chance de constater l'ensemble des actions qui ont mené aux succès de l'AQDR Québec dans la réalisation de sa mission fondamentale, soit la défense collective et individuelle des droits des aînés retraités et pré-retraités de la région de la Capitale-Nationale.

LES ÉLECTIONS

Actuellement, sur neuf (9) postes d'administrateurs élus au conseil d'administration de l'AQDR Québec, il y aura quatre (4) postes en élection en juin, soit les postes de mesdames Claire Dubé et Michèle Reny ainsi que messieurs Réjean Goulet et Deny Lépine. Trois (3) des quatre (4) administrateurs sortants se représentent pour un mandat de deux (2) ans.

Je suis heureuse de travailler avec vous au mieux-être des personnes âgées.

Au plaisir de vous rencontrer à cette assemblée



Judith Gagnon, présidente

p.j. : Ordre du jour AGA du 29 juin 2021

Procès-verbal de l'AGA de l'AQDR Québec du 20 août 2021

2. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 29 juin 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**Le mardi 29 juin 2021, de 13 h à 14 h 30,
Centre Montmartre, 1679 chemin Saint-Louis,
Salle Marie Guyart, Entrée Porte 3 (à l'arrière**

Ordre du jour

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Proposition de nominations d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Déroulement de la rencontre et rappel des conditions d'éligibilité pour le vote
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Dépôt et adoption des États financiers 2020-2021
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 20 août 2020
7. Nomination des vérificateurs
8. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2021-2022
9. Rapport d'activités – État de situation 2020-2021
10. Ratifications des actes posés par le conseil d'administration
11. Orientations 2021-2022
12. Élection des membres du conseil d'administration
 - 12.01 Présentation des candidats
 - 12.02 Vote, s'il y a lieu
 - 12.03 Huis clos et pause
 - 12.04 Élection du comité exécutif
13. Proclamation du nouveau conseil d'administration
14. Questions et commentaires
15. Levée de l'Assemblée

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021

Présidence : Madame Judith Gagnon

Vice-présidence : M. Hugues Poulin

Trésorière : Madame Jocelyne Michaud

Secrétaire : Monsieur Deny Lépine

Administratrice : Madame Michèle Gauthier

Administratrice : Madame Michèle Reny

Administrateur : Louis-Antoine Lachance

Administrateur : M. Réjean Goulet

Administratrice : Madame Claire Dubé

4. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 20 AOÛT 2020

PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée générale annuelle de l'AQDR Québec, tenue le jeudi 20 août 2020, à 13 heures, à la salle Marie-Guyart du Centre Montmartre, 1669, chemin Saint-Louis, Québec

Sont présents : Mesdames Huguette Boucher, Claire Dubé, Judith Gagnon (CA), Michelle Gauthier (CA), Nicole Gauthier, Nicole Laveau, Claire Maranda, Jocelyne Michaud (CA), Lise Paquet, Michèle Reny (CA), Carole Rivard, Jacqueline Tondreau, Sylvie Tremblay, Murielle Vachon (CA), Suzanne Vachon

Messieurs Marc Beaulé, Alain Blanchet, Eugène Cantin (CA), Jacques Charest, Michel Dubé, Claude Godbout, Charles Goulet, Réjean Goulet (CA), Serge Gravel, Gérald Higgins, Louis-Antoine Lachance (CA), André Lafrance, Reynald Lepage, Deny Lépine, Richard Lévesque, Antoine McNicoll, Gilles Morneau, Félix Parent, Hugues Poulin (CA), Jacques Pouliot, Conrad Bob Rochette, Robert St-Denis

Invité : M. Sébastien Lapointe, auditeur indépendant

1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

La présidente, Judith Gagnon, souhaite la bienvenue aux membres et les remercie d'être présents. Elle rappelle que la présence humaine est très importante en ces temps de pandémie. Le plus dur durant cette période de Covid-19 a été de ne pouvoir se rencontrer comme avant.

Par la suite, elle présente les membres du conseil d'administration qui assistent à l'Assemblée et mentionne aussi la présence des deux ITMAV de l'AQDR Québec, Alain Blanchet (secteur Haute-Ville) et Nicole Gauthier (secteur Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge).

2. PROPOSITION ET NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Rés. : (01-AGA-2020-08-20) Il est dûment proposé par Jocelyne Michaud et appuyé par André Lafrance

-QUE monsieur Jacques Pouliot soit désigné pour agir à titre de président de l'Assemblée générale annuelle;

- QUE madame Suzanne Vachon soit désignée pour agir à titre de secrétaire de l'Assemblée.

Ces deux personnes agiront comme président et secrétaire d'élection, le cas échéant.

Adopté à l'unanimité

3. DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE ET APPEL DES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ POUR LE VOTE

Monsieur Jacques Pouliot constate qu'il y a quorum et déclare l'Assemblée générale annuelle ouverte. Il rappelle que le conseil d'administration de l'AQDR Québec est composé de neuf membres, dont quatre font partie du comité exécutif. Cinq administrateurs sont en fin de mandat et se représentent. Deux autres administrateurs, dont le mandat se terminait en 2021, quittent et, finalement, les deux derniers demeurent en poste. L'Assemblée devra donc procéder à l'élection de sept postes, cinq pour une période de deux ans et deux pour une période d'un an.

S'il y a plus de candidats intéressés qu'il n'y a de postes vacants, l'Assemblée devra procéder à un vote des membres. Si tel est le cas, deux scrutateurs devront être nommés. Le président rappelle que pour pouvoir voter, les membres de l'Assemblée doivent avoir une carte de membre valide.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture du projet d'ordre du jour et suggère que le point 6 – *Dépôt et adoption des états financiers 2019-2020* soit présenté avant le point 5 – *Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 30 mai 2019* afin de permettre au vérificateur financier de quitter une fois sa présentation terminée.

Rés. : (02-AGA-2020-08-20) Il est dûment proposé par Nicole Laveau et appuyé par Deny Lépine d'adopter le projet d'ordre du jour comme suit :

7. Accueil et mot de bienvenue
8. Proposition de nominations d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
9. Déroulement de la rencontre et rappel des conditions d'éligibilité pour le vote
10. Lecture et adoption de l'ordre du jour
11. Dépôt et adoption des États financiers 2019-2020
12. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 30 mai 2019
7. Nomination des vérificateurs
8. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2020-2021
9. Rapport d'activités – État de situation 2019-2020
10. Ratifications des actes posés par le conseil d'administration
11. Orientations 2020-2021
12. Élection des membres du conseil d'administration
 - 12.01 Présentation des candidats
 - 12.02 Vote, s'il y a lieu
 - 12.03 Huis clos et pause
 - 12.04 Élection du comité exécutif

13. Proclamation du nouveau conseil d'administration

14. Questions et commentaires

15. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité.

5. DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2019-2020

Monsieur Sébastien Lapointe, vérificateur financier de l'AQDR Québec, se joint à l'Assemblée.

Monsieur Lapointe fait un survol du rapport de l'audit des états financiers de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) Québec inc. (pages 13 à 26 du *Rapport annuel 2019-2020*). Ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de l'AQDR Québec ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Le président d'Assemblée, monsieur Jacques Pouliot, précise que ces états financiers ont été adoptés par les membres du conseil d'administration lors de leur séance tenue le mardi 18 août 2020.

Rés. : (03-AGA-2020-08-20) Il est dûment proposé par Charles Goulet et appuyé par Nicole Laveau de prendre acte du dépôt des états financiers 2019-2020 de l'AQDR Québec.

Adopté à l'unanimité.

6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 30 MAI 2019.

Les membres prennent connaissance du procès-verbal de l'Assemblée du 30 mai 2019.

Rés. : (04-AGA-2020-08-20) Il est dûment proposé par Charles Goulet et appuyé par Jacqueline Tondreau d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 30 mai 2019 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité.

7. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS 2020-2021

Rés. : (05-AGA-2020-08-20) Il est dûment proposé par Claire Dubé et appuyé par Jacqueline Tondreau de reconduire le mandat de monsieur Sébastien Lapointe de la firme Sébastien Lapointe, CPA inc., pour effectuer l'audit de l'AQDR Québec pour l'année fiscale 2020-2021.

Adopté à l'unanimité.

8. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021

Les membres ont reçu, séance tenante, le document *AQDR QUÉBEC – Prévisions budgétaires 2020-2021*.

Madame Judith Gagnon fait la présentation des prévisions budgétaires 2020-2021 pour l'AQDR Québec. Elle rappelle tout le travail fait par son équipe pour avoir des subventions et dit que cela représente beaucoup d'heures de travail.

Une période de questions et de commentaires suit la présentation de madame Gagnon.

Rés. : (06-AGA-2020-08-20) Il est dûment proposé par Claire Maranda et appuyé par Charles Goulet d'adopter les prévisions budgétaires 2020-2021.

Adopté à l'unanimité.

9. RAPPORT D'ACTIVITÉS – ÉTAT DE SITUATION 2019-2020

Madame Judith Gagnon passe en revue les différents points du *Rapport d'activités 2019-2020*.

La pandémie et la période de confinement que cela a entraîné a eu beaucoup d'impacts dans le déroulement des activités de l'organisme. Le bureau a été fermé mais le personnel a pu continuer en faisant du travail à distance et en restant très actif. L'AQDR Québec est demeuré à l'écoute de ses membres durant toute cette période et l'est encore. Tous ses membres ont été rejoints par le personnel afin de savoir comment ils vivaient la situation et s'ils avaient besoin d'aide. Une personne du domaine de la santé s'est aussi jointe à l'équipe.

Madame Gagnon mentionne que beaucoup de choses ont été faites grâce au personnel mais aussi grâce aux membres du conseil d'administration. Une équipe solide. Elle les en remercie.

Motion de félicitations

Rés. : (07-AGA-2020-08-20) Madame Claire Dubé propose une motion de félicitations à toute l'équipe qui a fait de l'AQDR Québec ce qu'elle est aujourd'hui.

Adopté à l'unanimité.

10. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rés. : (08-AGA-2020-08-20) Il est dûment proposé par Claire Maranda et appuyé par Claude Godbout de ratifier les actes posés par les membres du conseil d'administration de l'AQDR Québec en 2019-2020.

Adopté à l'unanimité.

11. ORIENTATIONS 2020-2021

Madame Judith Gagnon présente les principales orientations 2020-2021 de l'AQDR Québec présentées aux pages 42 et 43 du *Rapport d'activités 2019-2020* :

- La défense collective des droits des aînés
- La défense individuelle des droits des aînés et de leurs aidants
- L'intergénérationnel
- Le financement de l'AQDR Québec

Madame Gagnon souligne également l'importance de se soutenir pour faire face à « l'après-Covid-19 » et l'importance d'avoir une mobilisation sociale.

Une période d'échanges suit. Il est notamment question de l'importance d'avoir des « états généraux des aînés ». Les besoins des aînés ont changé. Ils veulent de plus en plus rester à la maison, les besoins de services seront de plus en plus grands.

12. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

12.01 Présentation des candidats

Monsieur Jacques Pouliot rappelle que cinq postes sont en renouvellement. Ce sont ceux de mesdames Judith Gagnon, Jocelyne Michaud, Michelle Gauthier et de messieurs Louis-Antoine Lachance et Hugues Poulin.

Aussi, deux personnes élues l'an passé se retirent. Donc nous avons deux postes à combler pour un mandat d'un an.

Mises en candidatures pour les postes d'un mandat de deux ans

Appel de candidatures

Jocelyne Michaud propose Judith Gagnon
Judith Gagnon propose Jocelyne Michaud
Michelle Gauthier propose Louis-Antoine Lachance
Louis-Antoine Lachance propose Michelle Gauthier
Judith Gagnon propose Hugues Poulin

Fin de l'appel de candidature.

Monsieur Hugues Poulin accepte
Madame Michelle Gauthier accepte.
Monsieur Louis-Antoine Lachance accepte.
Madame Jocelyne Michaud accepte.
Madame Judith Gagnon accepte.

Rés. : (09-AGA-2020-08-20) Il est dûment proposé par Murielle Vachon et appuyé par Charles Goulet d'approuver les candidatures de mesdames Michelle Gauthier, Jocelyne Michaud et Judith Gagnon et de messieurs Louis-Antoine Lachance et Hugues Poulin au conseil d'administration 2020-2021 de l'AQDR Québec, et ce, pour un mandat de deux ans.

Adopté à l'unanimité.

**Mises en candidatures pour les postes d'un mandat d'un an
en remplacement de madame Murielle Vachon et de monsieur Eugène Cantin**

Appel de mises en candidatures pour les postes d'un mandat d'un an

Judith Gagnon propose Deny Lépine.

Judith Gagnon propose Claire Dubé.

Fin de la mise en candidatures pour les postes d'un mandat d'un an

Madame Claire Dubé accepte.

Monsieur Deny Lépine accepte.

Rés. : (10-AGA-2020-08-20) Il est dûment proposé par Murielle Vachon et appuyé par Charles Goulet d'approuver les candidatures de madame Claire Dubé et de monsieur Deny Lépine au conseil d'administration 2020-2021 de l'AQDR Québec, et ce, pour un mandat d'un an.

Adopté à l'unanimité.

12.02 Vote, s'il y a lieu

Étant donné que les candidates et candidats proposés ont accepté, le président d'élection, monsieur Jacques Pouliot, les déclare élus par acclamation et suggère à tous les membres du nouveau conseil d'administration de se retirer afin de déterminer les charges futures de chacun des membres.

12.03 Huis clos et pause

Les membres se retirent afin de déterminer leurs charges futures.

12.04 Élection du comité exécutif

Le comité exécutif de l'AQDR Québec 2020-2021 se compose comme suit :

Madame Judith Gagnon, présidente

Monsieur Hugues Poulin, vice-président

Madame Jocelyne Michaud, trésorière

Monsieur Deny Lépine, secrétaire

13. PROCLAMATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration 2020-2021 de l'AQDR Québec se compose comme suit :

Madame Judith Gagnon, présidente
Monsieur Hugues Poulin, vice-président
Madame Jocelyne Michaud, trésorière
Monsieur Deny Lépine, secrétaire
Madame Claire Dubé, administratrice

Madame Michelle Gauthier, administratrice
Monsieur Réjean Goulet, administrateur
Monsieur Louis-Antoine Lachance, administrateur
Madame Michèle Reny, administratrice

14. QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Départ de deux administrateurs

En terminant, madame Judith Gagnon désire souligner le départ de deux personnes qui étaient très chères au conseil d'administration et qui, dit-elle, avaient à cœur le bien-être des autres. Elle mentionne le dévouement de ces personnes inspirantes pour les administrateurs de demain :

Monsieur Eugène Cantin
Madame Murielle Vachon

Afin d'honorer leur contribution à l'AQDR Québec, c'est avec joie que madame Gagnon leur remet une plaque commémorative soulignant leur importante contribution.

Avant de quitter son poste d'administratrice, madame Murielle Vachon tient à remercier la présidente, madame Judith Gagnon, de l'avoir accueillie au sein du conseil d'administration de l'AQDR Québec à la mi-décembre 2014. Ces années, dit-elle, ont été des plus enrichissantes et instructives.

Elle remercie aussi le personnel de l'AQDR Québec et les membres du conseil d'administration pour leur excellent travail.

Mobilisation citoyenne

Madame Judith Gagnon informe qu'une mobilisation sociale se tiendra le 2 septembre, à 13 heures, face à l'Assemblée nationale. L'événement est organisé par des regroupements de personnes handicapées du Québec pour augmenter et améliorer le soutien à domicile. C'est une cause très importante et les enjeux sont importants. Les membres de l'AQDR sont tous invités à y participer.

Motion de félicitations

Rés. : (11-AGA-2020-08-20) Louis-Antoine Lachance propose une motion de félicitations à l'intention des personnes qui ont aidé à l'organisation de cette mobilisation sociale.

Adopté à l'unanimité.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. : (12-AGA-2020-08-20) Il est dûment proposé par Charles Goulet et appuyé par Louis-Antoine Lachance de lever l'Assemblée à 15 h 15.

Adopté à l'unanimité.

Deny Lépine, secrétaire

Judith Gagnon, présidente

5. DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2019-2020

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES
RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 11
Renseignements complémentaires	12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.)
Québec inc.

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc. (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Sébastien Lagoutte CPA Inc.

Québec (Québec)
Le 21 juin 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A127264

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
Produits		
Subventions (page 12)	309 448 \$	196 137 \$
Financement privé (page 12)	51 843	50 094
	361 291	246 231
Charges		
Salaires et avantages sociaux	66 518	34 587
Loyer	24 678	15 562
Papeterie et dépenses de bureau	9 944	4 342
Publicité et représentation	13 362	2 945
Déplacements	923	1 441
Télécommunications	2 793	2 470
Entretien et réparations	2 325	1 444
Assurances	574	961
Cotisations	7 601	7 338
Honoraires	122 726	58 428
Projet ITMAV	86 516	89 039
Amortissement des immobilisations corporelles	2 600	569
Intérêts et frais bancaires	447	292
	341 007	219 418
Excédent des produits sur les charges d'exploitation	20 284	26 813
Frais de déménagement	-	(6 473)
Excédent des produits sur les charges	20 284 \$	20 340 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	Investi en immobi- lisations corpo- relles	Affec- tation interne	Non affecté	2021 Total	2020 Total
Solde au début de l'exercice	- \$	20 000 \$	68 578 \$	88 578 \$	68 238 \$
Excédent des produits sur les charges	(2 600)	-	22 884	20 284	20 340
Achats d'immobilisations corporelles	23 319	-	(23 319)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	20 719 \$	20 000 \$	68 143 \$	108 862 \$	88 578 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2021

	2021	2020
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	287 032 \$	350 303 \$
Débiteurs (note 3)	21 171	17 535
Frais payés d'avance	1 559	-
	309 762	367 838
Immobilisations corporelles (note 4)	20 719	-
	330 481 \$	367 838 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	3 838 \$	1 825 \$
Produits et subventions reportés (note 6)	217 781	277 435
	221 619	279 260
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	20 719	-
Affectation interne - Continuité d'un service de défense individuelle/juridique aux aînés vulnérables	20 000	20 000
Non affecté	68 143	68 578
	108 862	88 578
	330 481 \$	367 838 \$

Engagement contractuel (note 8)

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	20 284 \$	20 340 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 600	569
	22 884	20 909
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement		
Débiteurs	(3 636)	(10 897)
Subventions à recevoir	-	5 003
Frais payés d'avance	(1 559)	-
Créditeurs	2 013	(19 073)
Produits et subventions reportés	(59 654)	153 708
	(39 952)	149 650
Activité d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(23 319)	-
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(63 271)	149 650
Encaisse au début de l'exercice	350 303	200 653
Encaisse à la fin de l'exercice	287 032 \$	350 303 \$

Signé : « Judith Gagnon »

Signé : « Jocelyne Michaud »

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, défend les droits des personnes retraitées et préretraitées. L'organisme est exempt d'impôt.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Mobilier et équipements	20 %
Matériel informatique	30 %

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et des produits et subventions reportés.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus sous forme de fournitures ou de services qui peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement sont comptabilisés à leur valeur marchande estimative.

Contributions des membres

Les contributions des membres sont comptabilisées sur la durée de l'abonnement.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

3. Débiteurs

	2021	2020
Subvention à recevoir	10 769 \$	- \$
Comptes à recevoir	4 243	13 969
Taxes sur les produits et services	6 159	3 566
	21 171 \$	17 535 \$

4. Immobilisations corporelles

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipements	20 143 \$	2 100 \$	18 043 \$	- \$
Matériel informatique	3 176	500	2 676	-
	23 319 \$	2 600 \$	20 719 \$	- \$

5. Créditeurs

	2021	2020
Fournisseurs	25 \$	655 \$
Salaires et vacances à payer	3 813	1 170
	3 838 \$	1 825 \$

6. Produits et subventions reportés

	2021	2020
Contributions des membres reportées	9 490 \$	9 060 \$
Subventions reportées	208 291	268 375
	217 781 \$	277 435 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

7. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2021 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

8. Engagement contractuel

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 148 113 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2022	35 547 \$
2023	35 547 \$
2024	35 547 \$
2025	35 547 \$
2026	5 925 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRÉTRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
Subventions		
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
SACAIS	91 317 \$	88 366 \$
Autres	-	13 550
Subvention emplois d'été Canada	3 158	5 975
Subvention fédérale PNHA	19 500	-
Subvention ITMAV	85 769	88 246
Subvention QADA	62 584	-
L'appui Capitale-Nationale	47 120	-
	309 448 \$	196 137 \$
Financement privé		
Contributions des membres	49 670 \$	46 006 \$
Diverses contributions	2 173	4 088
	51 843 \$	50 094 \$

6. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021

Document remis sur place.

7. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2020

7. 1 Le contexte

L'AQDR Québec est toujours très active dans la région de la Capitale-Nationale. Elle remplit bien sa mission dans l'ensemble de son territoire, autant au niveau de la défense collective, que de la défense individuelle des droits des aînés. Nos buts principaux pour la défense collective sont de sensibiliser les aînés sur les enjeux qui les touchent et de les former afin qu'ils soient en mesure de défendre leurs droits. Au niveau de la défense individuelle, notre but ultime est de fournir aux aînés - principalement par des étudiants universitaires supervisés, formés en droit et en science politique - de l'accompagnement et du soutien personnalisé qui leur permet de conserver leur autonomie. Dans l'ensemble, nous considérons avoir rencontré ces buts principaux.

L'année 2019-2020 a été marquée par de nombreux changements reliés principalement à la pandémie COVID-19 qui ont amené l'AQDR Québec, à partir de mars 2020 à changer complètement le cours de ses activités.

Durant la première partie de l'exercice financier, nous avons réalisé les quatre objectifs que nous nous étions fixés. Le premier était d'améliorer l'accessibilité des aînés à nos activités, particulièrement les conférences dispensées dans les bibliothèques de la Ville de Québec. Le second était de diffuser plus largement l'information contenue dans les brochures de l'AQDR soit : *Prévenir et contrer l'intimidation même chez les personnes âgées* et *Aînés, des réponses à vos questions*, afin d'outiller les aînés pour qu'ils soient en mesure de prévenir et faire face à différentes situations soit l'intimidation, la maltraitance et l'abus financier. Le troisième était de mettre en place un service de recherche nous permettant de développer une connaissance plus pointue des grands enjeux qui touchent les aînés. Nous avons réussi à jeter les bases de ce nouveau service grâce à la collaboration de la faculté de Science Politique de l'Université Laval, et l'appui de certains membres de l'AQDR Québec. Plusieurs autres aînés se sont joints à nous pour nous aider à préparer des dossiers sur des enjeux particuliers : isolement social des aînés, vieillissement actif et hébergement des aînés. Le quatrième était de constituer un service d'information afin de pouvoir éventuellement faire la promotion de l'AQDR Québec dans l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale, faire connaître nos activités, nos webinaires et nos projets. Éventuellement, nous allons créer un bloque favorisant la diffusion et le partage d'information. Nous avons aussi innové en mettant en place un espace de parole mensuel ON VOUS ÉCOUTE !, afin de permettre aux aînés qui en ont besoin de partager leurs préoccupations. Les groupes de personnes étaient de 10 à 15 personnes. Plusieurs aînés de 65 ans et plus qui travaillent encore nous ont parlé de l'insistance de certains employeurs pour qu'ils prennent leur retraite. D'autres sujets ont été abordés : solitude, pauvreté et manque de ressources en soutien à domicile.

Le service d'information juridique *Coup de pouce aux aînés* a été maintenu grâce à la collaboration de la Faculté de Droit de l'Université Laval. Les deux travailleurs de milieu de l'AQDR Québec ITMAV, secteur Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et secteur Haute-Ville de Québec, ont continué leur travail de repérage et de référence pour les aînés isolés.

Nous avons également été très actifs durant cette partie de l'année dans les résidences privées pour aînés et dans certains groupes aînés. Nous avons tenu dix rencontres-échanges sur différents sujets tels l'intimidation, les milieux de vie, les procurations, le droit de la santé, etc. Ces rencontres ont été particulièrement appréciées. D'une durée de trois heures, les aînés avaient le temps de parler de leurs problèmes et de recevoir l'information qui pouvait leur aider.

L'AQDR Québec a obtenu durant cette période une subvention de l'APPUI Capitale-Nationale pour créer des webinaires pour les proches aidants d'aînés.

Durant la seconde partie de l'exercice financier, avec l'arrivée de la COVID 19, l'AQDR Québec a dû complètement se réorganiser pour faire face à la pandémie. Il n'était plus question de présence directe auprès des aînés, ni de rencontres en présence des administrateurs de L'AQDR Québec. Il fallait revoir nos façons de faire et se poser la question : Comment rejoindre les personnes aînées?

Nos activités sont les suivantes :

- Adaptation des membres du conseil d'administration (CA) aux outils électroniques, notamment la plateforme ZOOM
- Tenue de toutes les rencontres du CA par vidéoconférence
- Suspension de toutes les activités en présence des aînés : conférences dans les bibliothèques, résidences privées, services directs aux membres : information juridique et repérage des aînés isolés
- Suspension des rencontres de comités de travail avec le CIUSSS, la Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale et le comité Abus maltraitance aux aînés
- Placer des appels téléphoniques à tous les membres pour connaître leurs besoins durant la COVID-19
- Création de groupes de discussion sur la plateforme ZOOM : isolement des aînés, problématiques des aînés de 70 ans et plus et aînés en résidences
- Services de Coup de pouce aux aînés dispensés uniquement par téléphone
- Demandes de subvention faites au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) pour obtention d'une subvention pour aider les aînés durant cette période de pandémie
- Montage du projet sur les webinaires pour les proches aidants
- Préparation d'une nouvelle programmation 2020-2021
- Mise en place du nouveau projet : *Parcours sécurité des aînés*
- Nouveau service gratuit offert aux aînés durant la COVID 19 par une professionnelle de la santé : aide psychologique et information sur la santé
- Montage de capsules d'information et de webinaires pour les aînés
- Aménagement du bureau selon les normes de la CNESST

- Services de références téléphoniques par les travailleurs de milieux
- Finalisation du document portant sur les enjeux des aînés dans la Capitale-Nationale
- Développement d'un nouveau projet portant sur l'isolement des aînés en collaboration avec le professeur Réjean Hébert du Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé de L'École de santé publique ESPUM de l'Université de Montréal
- Contacts constants avec l'Autorité des marchés financiers concernant la prévention de la fraude financière
- Partage de ressources avec la Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale pour des dossiers spécifiques.

Le dernier point et non le moindre est celui de l'implication de l'AQDR Québec dans les dossiers nationaux. Premièrement, l'AQDR Québec a pris entièrement en charge le dossier des communications de l'AQDR nationale à partir de juin 2019, jusqu'à la démission du comité exécutif le 28 avril 2020. Les employés, stagiaires et bénévoles ont assuré ce service. Nous avons envoyé une facturation à cet effet à l'AQDR nationale. Deuxièmement, l'AQDR Québec a travaillé sur des dossiers nationaux, notamment celui du *revenu et de la fiscalité* et *l'hébergement des aînés*. La compétence de plusieurs membres de l'AQDR Québec est reconnue dans tout le Québec. Il convient de souligner la participation exceptionnelle de Mme Judith Gagnon, M. Claude Godbout, Mme Nicole Laveau, Me Maude Lapointe, Mme Michèle Reny, Mme Carole Rivard-Lacroix, M. Louis-Antoine Lachance, Mme Huguette Chevalier et Mme Murielle Vachon pour les dossiers de défense des droits qu'ils ont menés et leur contribution à des tables et des comités régionaux. Notons aussi l'aide extraordinaire de l'Université Laval qui nous accompagne régulièrement dans nos dossiers professionnels.

Notre mission : la défense collective et individuelle des droits des aînés, retraités et préretraités

L'AQDR Québec fait partie du regroupement AQDR, lequel compte environ 40 sections dans l'ensemble du Québec. L'AQDR Québec, à l'instar des autres sections du Québec, est catégorisée comme un organisme de défense des droits.

Sa mission est de :

- Défendre collectivement et individuellement les droits des personnes retraitées et préretraitées;
- Promouvoir les droits des aînés en devenant leur porte-parole auprès des pouvoirs publics;
- Défendre les acquis des personnes aînées vulnérables en les supportant dans leurs démarches;
- Protéger et développer les intérêts économiques, sociaux et culturels des aînés, retraités et préretraités.

L'AQDR Québec, comme d'ailleurs toutes les sections du regroupement AQDR, est une corporation autonome qui réalise sa mission en fonction des besoins de sa clientèle, de l'expertise des membres de son conseil d'administration et des subventions qu'elle parvient à obtenir. La particularité de l'AQDR Québec est que celle-ci, désirant répondre aux besoins criants de la clientèle « aînée » ayant besoin d'accompagnement et de support individuel, a développé en 2010 un tout nouveau service d'aide et d'accompagnement aux aînés et à leurs aidants, *Coup de pouce aux aînés*. La défense individuelle des droits des aînés est donc aussi assurée par l'AQDR Québec.

L'AQDR Québec se retrouve avec une mission élargie. Elle défend les droits des aînés et de plus les accompagne individuellement pour les soutenir dans l'ensemble de leurs démarches visant à les maintenir autonomes le plus longtemps possible. Sa mission est donc sociale et individuelle.

Notre structure administrative se divise en trois grandes catégories:

1. Les services administratifs : secrétariat, cartes de membres et comptabilité;
2. Les services de défense collective : conférences, journées thématiques, comités de travail, table abus et maltraitance, RTC, IVPSA, Santé publique et comités milieu de vie;
3. Les services d'accompagnement et de support aux aînés vulnérables : *Coup de pouce aux aînés* et les travailleurs de milieu.

Notre contribution à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées se joue à deux niveaux – collectif et individuel – lesquels sont interreliés. L'information qui provient de tous nos services nous apporte une vision globale et intégrée.

Le développement d'un leadership régional en défense des droits

L'année 2019-2020 a été marquée par la pandémie de COVID-19 qui a permis de revoir l'ensemble de nos façons de faire afin de nous positionner davantage et ainsi répondre aux nouveaux besoins des aînés. Cet exercice nous permet d'avoir une vision plus claire des besoins des aînés de notre région et surtout de mettre en place de nouveaux services.

Nous avons continué les nombreuses démarches déjà entreprises et pris contact avec les organismes susceptibles d'être intéressés par l'information et la sensibilisation que nous offrons. Pour accompagner les aînés dans leurs différentes problématiques, nous avons aussi trouvé d'autres ressources professionnelles : avocats, notaires, organismes gouvernementaux et municipaux, pouvant nous soutenir dans nos recherches et nos interventions. De plus, nous sommes à revoir toutes les collaborations susceptibles d'aider les aînés. Ainsi, cette année, nous avons entretenu de nouveaux liens avec le regroupement des personnes handicapées ROP 03, la Communauté métropolitaine de Québec, la Chambre des notaires du Québec et le service de placement de l'Université Laval. Nous avons aussi continué notre collaboration avec la Chaire de recherche Antoine-Turmel sur la protection juridique des aînés, nous permettant d'avoir des outils de qualité pour rejoindre et accompagner les aînés. L'AQDR Québec a exploré cette année diverses possibilités pour rejoindre davantage les aînés vulnérables.

L'AQDR Québec a obtenu une subvention de l'APPUI Capitale-Nationale pour l'exercice 2020-2021 pour mettre à la disposition des proches-aidants d'aînés des webinaires qui peuvent leur fournir de l'information pertinente, sans qu'ils aient besoin de se déplacer. Un comité de projets

formé d'une médecin gériatre, d'une notaire, d'une informaticienne et de la présidente de l'AQDR Québec, fournit des conseils professionnels afin que le projet *ZOOM proches-aidants : en direct pour vous sécuriser*, soit bien articulé et réponde aux besoins des aînés.

L'AQDR Québec est présente au sous-comité des partenaires-milieus associatifs du RTC pour la Ville de Québec et ses environs. Sa représentante est Mme Nicole Laveau, laquelle a développé une grande expertise en transport en commun. Voici son rapport 2019-2020 :

« J'ai l'immense honneur de représenter les personnes aînées à titre de représentante au nom de l'AQDR Québec au sous-comité Partenaires et milieux associatifs depuis plus de deux ans. Nous tenons environ quatre réunions de deux heures par année. Notre mandat principal consiste à assurer un lien entre le RTC et les organismes partenaires, à participer à la planification des activités visant l'amélioration des services de transport en commun régulier et adapté et à contribuer à la réalisation de certains projets spécifiques en participant à des comités de travail. Le 3 décembre dernier, le Plan de développement en accessibilité universelle 2020-2024 a été lancé. Les membres du sous-comité ont participé activement à toutes les étapes de son élaboration en 2018-2019. Des groupes de discussion ont entre autres été formés avec quelques membres de nos associations. La finalité du Plan est d'augmenter l'utilisation du transport en commun par les personnes handicapées et à mobilité réduite et les personnes aînées. Lors d'une rencontre du sous-comité partenaires-milieus associatifs du RTC, nous avons été informés des impacts du Projet de loi n° 17 touchant principalement le transport par taxi pour la clientèle du STAC. Lors d'une autre rencontre on nous a également dit que le STAC travaille très fort pour améliorer l'offre de service par taxis dans le contexte dudit Projet de loi n° 17. »

En 2019-2020, tout comme l'année précédente, la Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale a débuté des activités de sensibilisation ouvertes aux aînés de la région, portant sur des sujets d'intérêt pour les aînés. L'AQDR Québec a collaboré grandement à ces activités en invitant ses membres à y participer.

L'AQDR Québec a aussi été présente à plusieurs rencontres d'organismes dont notamment la Société d'Alzheimer, le groupe privilégié d'intervention GPI Orléans, l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés et la Table sur l'abus, la négligence, la violence envers les aînés de la Vieille-Capitale.

Au cours de cet exercice financier, la présidente Judith Gagnon a été interrogée sur différents sujets notamment les différentes formes de fraudes envers les aînés, la COVID-19 et la pauvreté des aînés.

L'information et la sensibilisation

L'AQDR Québec a réalisé les objectifs de son Plan d'actions 2019-2020 au niveau de l'information et de la sensibilisation des aînés sur leurs droits. Plusieurs bibliothèques de différents arrondissements de la Ville offrent des conférences de l'AQDR Québec. Nous avons pu vérifier le degré de pénétration de l'AQDR Québec dans les différents secteurs. On dénote une excellente participation dans certaines bibliothèques et une moins bonne dans les endroits où l'AQDR Québec était moins présente. De plus, il faut souligner notre capacité à s'adapter à différentes circonstances. L'AQDR Québec a été capable de relever le défi de la pandémie et adapter ses façons de faire.

7.2 La défense collective : notre mission fondamentale

Plusieurs activités ont été réalisées dans ce volet. Les principales se retrouvent à l'intérieur de notre programme d'activités. Les activités sont partagées selon les quatre critères du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).

Éducation populaire autonome

Documents d'information :

Plusieurs documents d'information ont été réalisés à partir des besoins identifiés des aînés de la région :

- 1) Les enjeux des aînés de la région de la Capitale-Nationale 2019-2020
- 2) Le travail des aînés : état de situation au Québec, dans différentes provinces canadiennes et dans certains pays européens
- 3) Le transport en commun : défi pour les aînés
- 4) Les différentes formes de régime de retraite : impacts sur les retraités
- 5) Réponse au Collège des médecins sur son sondage sur la qualité des services offerts par le Collège des médecins du Québec
- 6) L'hébergement des aînés : la nécessité d'un changement de paradigme
- 7) Les baux en résidences privées : collaboration avec le Secrétariat aux aînés

Documents de sensibilisation

Comme il y a beaucoup d'insatisfaction face au réseau de la santé et des services sociaux : manque de services, fermeture de RPA, services déficients offerts en cliniques médicales, services aux personnes souffrant de maladies mentales, réforme de la loi sur les taxis et personnes handicapées, l'AQDR Québec tente de créer, en collaboration de la Table de concertation des personnes aînées de la capitale-Nationale, une mobilisation sociale régionale pour faire connaître publiquement les besoins des aînés

**Conférences et rencontres-échanges en partenariat avec le
réseau de la Bibliothèque de Québec**

30 septembre 2019	Le testament par Me Mario Fleury Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement
30 septembre 2019	La santé auditive par Linda Bibeau, groupe Forget Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement
1 ^{er} octobre 2019	Mourir dans la dignité par George L'Espérance Bibliothèque Claire-Martin
10 octobre 2019 et 18 octobre 2019	Vos droits dans votre milieu de vie par Judith Gagnon Bibliothèque Collège-des-Jésuites
16 octobre 2019	Vos droits de vieillir avec la dignité par Judith Gagnon Bibliothèque Etienne-Parent
21 octobre 2019	La loi sur la protection du consommateur par Nancy Pelletier Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement
23 octobre 2019	Vos droits de vieillir avec dignité par Judith Gagnon Bibliothèque Monique-Corriveau
1 ^{er} novembre 2019	Préarrangements funéraires par Annie Saint-Pierre Bibliothèque Félix-Leclerc
13 novembre 2019	Service Canada par France Bélanger Bibliothèque Canardière
18 novembre 2019	Préarrangements funéraires par Annie Saint-Pierre Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement
20 novembre 2019	Mourir dans la dignité par Georges L'Espérance Bibliothèque Étienne-Parent
27 novembre 2019	Loi sur la protection du consommateur par Nancy Pelletier Bibliothèque Félix Leclerc
18 décembre 2019	Vos droits dans votre milieu de vie par Judith Gagnon Bibliothèque Félix-Leclerc
20 janvier 2020	La santé auditive par Linda Bibeau Bibliothèque Paul-Aimé Paiement

Conférences et rencontres-échanges en partenariat avec le

réseau de la Bibliothèque de Québec (suite)

22 janvier 2020	La loi de protection du consommateur par Nancy Pelletier Bibliothèque Étienne-Parent
29 janvier 2020	Mourir dans la dignité par Georges L'Espérance Bibliothèque Canadière
17 février 2020	Vos droits en santé et services sociaux par Judith Gagnon Bibliothèque Paul-Aimé-Païement
19 février 2020	Vos protections juridiques par Judith Gagnon Bibliothèque Étienne-Parent
9 mars 2020	Prévention de la fraude financière Bibliothèque Claire-Martin

Malheureusement, en raison de la pandémie COVID-19, nous avons cessé toutes nos activités en bibliothèque prévues après cette date.

Analyse politique non partisane

Mise à jour d'une plate-forme de revendications pour la région de la Capitale-Nationale.

Participation à l'analyse effectuée après le dépôt du budget fédéral et du budget provincial.

En préparation - avis sur notre vision du vieillissement

Participation de l'AQDR Québec pour la rédaction d'un Mémoire au BAPE sur le tramway, Ville de Québec

Mobilisation sociale

Invitation à nos membres de nous faire part de tout ce qu'il considère comme étant de la discrimination durant le confinement : Confinement des 70 ans et plus, Confinement en RPA, manque de respect des aînés durant le confinement, refus de monter dans un autobus etc.

Invitation à nos membres de participer à des groupes de discussions virtuels sur l'isolement des aînés, la fraude financière et les conditions de vie des aînés

Invitation à nos membres de participer à la *Marche de villes et villages pour le droit au logement* du FRAPRU.

Participation à plusieurs lieux d'échange

- Table de concertation des aînés de la Capitale-Nationale

- Participation à toutes les rencontres de la Ville de Québec
- Participation à la journée de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer et aux maladies apparentées
- Participation au sondage du RTC sur la satisfaction des aînés
- Participation aux conférences de la table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale
- Participation à toutes les rencontres-échanges avec la Table Abus Violence et Maltraitance de la Vieille-Capitale

7.3 Adhésions

Au 31 mars 2019, nous avons 2 452 membres actifs.

7.4 Projets de l'AQDR Québec

Projet « Parcours sécurité aînés »

Présenté dans le cadre de l'appel de projet 2019-2020 Québec Ami des aînés (QADA)

Durée : Deux ans

Début : Septembre 2020, en raison de la pandémie Coronavirus

1. Qui est l'AQDR Québec

Un organisme de défense des droits des aînés qui existe depuis 38 ans et qui fait partie d'un grand Mouvement, soit l'AQDR nationale, présent partout à travers le Québec. C'est un organisme d'aînés qui agit **PAR** et **POUR** les aînés.

L'AQDR Québec couvre toute la région de la Capitale-Nationale. Innovatrice dans ses façons de faire, depuis 2009, elle travaille avec des étudiants de niveau universitaire notamment en droit, en communication et en psychoéducation, pour favoriser l'échange entre les générations.

L'AQDR Québec a comme mission la défense collective et individuelle des droits des aînés, retraités et préretraités.

Pour plus d'informations : www.aqdr-quebec.org

Notre devise : *Accompagner les personnes aînées ne consiste pas à les prendre sur nos épaules, mais à leur apprendre à se servir de leurs ailes.*

2. Nature du projet

Le projet vise à favoriser le sentiment de sécurité et le respect des droits des aînés.

3. Description du projet

Première cible : Démystifier le langage bureaucratique et en faciliter l'accès afin d'assurer la sécurité des aînés

La société se complexifie. Il est très difficile de se retrouver dans une bureaucratie qui est imperméable et en éternel changement. Tout va si vite que l'on s'y perd. En parallèle, les organisations ont informatisé leur système d'accès, ce qui les rend souvent inatteignables pour plusieurs aînés. Résultats : perte de bénéfices, appauvrissement et retrait. Plusieurs aînés se sentent alors discriminés et un peu en dehors de la société. Et pourtant, il n'y a jamais tant eu de programmes ou de services mis à leur disposition. *Parcours sécurité aînés* entend répondre à ce besoin de plusieurs aînés d'être supportés et accompagnés dans cette démarche, afin d'être en mesure de comprendre où ils vont, ce qu'ils peuvent et veulent faire et le faire eux-mêmes.

Moyens :

- Ateliers d'information et de formation, services personnalisés de recherche d'information et de remplissage de formulaires administratifs offerts aux aînés et aux proches aidants.
- Formation d'aînés experts pour assistance.
- Liens avec les instances gouvernementales à tous les niveaux pour améliorer l'accessibilité et la compréhension de l'information.
- Soutien personnalisé en fonction des besoins des personnes aînées et de leurs proches aidants.
- Création d'outils de communication.
- Banque de données permettant de mieux connaître les problématiques et, en définitive, d'améliorer la qualité des services aux citoyens.

Seconde cible : Miser sur la prévention en fournissant aux aînés de l'information juridique appropriée sur les gestes et actes juridiques à poser tout au long de leur parcours de vie afin de leur assurer de la sécurité

- Information personnalisée selon les demandes des aînés et des proches aidants.
- Ateliers juridiques dans différents lieux où se retrouvent les aînés : OSBL, Coopératives d'habitation, habitations à loyer modique, résidences pour personnes aînées ou autres lieux selon les demandes.
- Création d'un BLOGUE et autres outils de communication pour les intervenants, les aînés et les proches aidants.
- Création d'un réseau de notaires aidants.
- Participation à des campagnes d'information pour amener une mobilisation sociale et une meilleure prise en charge des aînés et des proches aidants.
- Référence à la ligne « Aide Abus Aînés » et au Service de police de la Ville de Québec (SPVQ).

4. Retombées du projet

- Projet qui s'inscrit bien à l'intérieur des activités régionales.
- Services complémentaires d'aide aux aînés qui va en amont des problèmes :
 - Aînés mieux soutenus dans leur recherche d'information;
 - Aînés qui remplissent adéquatement les bons formulaires;
 - Complément aux services des travailleurs de milieu et du réseau de la santé et des services sociaux.
- Ressource complémentaire aux ordres professionnels (Chambre des notaires et Barreau du Québec) pour sensibiliser les aînés et les amener à poser les bons gestes juridiques de protection.
- Développement du pouvoir d'agir des aînés mieux outillés dans les gestes administratifs et juridiques indiqués pour assurer leur sécurité. En Europe du nord, dont la France, on appelle ce service « advocacy ». Pratiques innovantes : soutien à l'accès aux droits et aux recours, espaces conviviaux citoyens, articulation de la responsabilité individuelle, sociale et politique.
- Diminution des cas d'abus et de maltraitance.

Projet « Zoom proches aidants : En direct pour vous sécuriser »

Projet subventionné par l'APPUI Capitale-Nationale

Durée : Un an

Début : Mai 2020

Le projet vise les proches aidants d'aînés qui n'ont pas la disponibilité pour venir suivre des formations en présence.

Essentiellement, l'AQDR Québec va offrir huit webinaires en lien avec la réalité des proches aidants.

Les sujets sont les suivants :

1. Comprendre et voir : Le vieillissement en quelques mots avec la gériatre Dr Michèle Morin
2. Cadre légal de la proche-aidance : législations, règlements et droits avec la présidente de l'AQDR Québec, Judith Gagnon
3. Cadre légal de la proche aide : Revenu Canada, Revenu Québec, fiscalité et travail dans la proche aide
4. CIUSSS : s'y retrouver
5. Comprendre le système de santé et des services sociaux : le processus de plaintes à l'égard des services de santé et de services sociaux
6. Se protéger, assurer sa sécurité : qu'est-ce que la maltraitance et comment se manifeste-t-elle?
7. Se protéger, assurer sa sécurité : moyens disponibles pour se protéger de la maltraitance : procuration et directives médicales anticipées
8. L'Inaptitude : L'inaptitude et le Curateur public

7. 4. 1 Services d'accompagnement individualisé

Projet Coup de pouce aux aînés, centre d'aide et d'accompagnement aux aînés vulnérables - fin de la subvention QADA le 31 mars 2018

7.4.1.1 État de situation

Le projet *Coup de pouce aux aînés* s'est développé à partir de juillet 2010, après avoir obtenu une subvention pour le projet d'une durée de trois ans et un réaménagement complet de l'infrastructure de l'AQDR Québec. Par la suite, grâce à des subventions de projets, soit une entente spécifique de la Conférence régionale des élus (CRÉ), une subvention du programme Québec Ami des Aînés (QADA) et d'Emplois d'été Canada, le programme s'est maintenu dans sa forme actuelle jusqu'au 31 août 2018. Malgré les nombreuses demandes de subventions faites au Secrétariat à la jeunesse, au ministère de la Famille et auprès de députés, nous n'avons pas réussi à obtenir d'autres subventions. Nous avons donc mis le programme un peu en veilleuse en essayant tant bien que mal de continuer d'offrir des services d'information juridique dispensés par une avocate bénévole et des stagiaires en droit, ainsi que quelques services d'aide psychosociale et de référence. Pourtant, le service rendu avait bien fait ses preuves et aidé des centaines d'aînés. Vers la fin du présent exercice, nous avons rencontré la ministre Blais pour parler de la suite des choses. Le programme est à un tournant de son histoire.

Nous reprenons l'historique pour démontrer les énormes réalisations faites à ce jour dans l'accompagnement aux aînés vulnérables.

Description des activités réalisées au cours des dernières années dans le but de définir une direction claire aux services rendus aux aînés vulnérables :

- Mise en place définitive d'un schéma opérationnel identifiant clairement toutes les étapes de réalisation du projet;
- Révision de la banque de données utilisée depuis 2011, afin de mieux structurer les interventions, d'adapter les processus aux interventions réalisées et de rendre compte de toutes les interventions encourues depuis 2011, afin d'établir un portrait de la situation, de dégager un diagnostic et d'améliorer les interventions de proximité pour les aînés;
- Étendre les activités offertes par l'AQDR Québec dans l'ensemble des arrondissements de la Ville de Québec, afin de rejoindre le plus d'aînés sur le territoire;
- Intégrer dans la programmation des activités 2018-2019 des interventions dispensées dans le cadre du projet *Coup de pouce aux aînés, centre d'aide et d'accompagnement aux aînés vulnérables*;
- Mise en place de deux nouveaux services aux aînés vulnérables;
- Service d'écoute et cafés-rencontres mensuels;
- Mise en veilleuse du programme faute de nouvel argent.

À l'heure actuelle nous avons maintenu jusqu'au présent le service Coup de pouce aux aînés grâce aux stagiaires en droit de l'Université Laval, à la collaboration de Me Maude Lapointe et aux subventions du gouvernement fédéral d'Emploi d'été Canada.

Le programme *Coup de pouce aux aînés* sera joint au projet Parcours sécurité aînés en septembre 2020.

7.4.2 Programmes travailleurs de milieu

Après avoir créé *Coup de pouce aux aînés*, l'AQDR Québec a mis sur pied le projet ITMAV qui vise à améliorer la qualité de vie des personnes aînées, en les aidant à conserver leurs acquis et leur autonomie, tout en les rejoignant dans leur milieu.

Deux éducatrices spécialisées ont été engagées en janvier 2016. Deux territoires sont couverts : Secteur Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et Secteur Haute-ville de Québec.

Le projet des travailleurs de milieu se déroule très bien dans les deux secteurs.

Résultats

Progressivement, l'AQDR Québec arrive à une définition et à une articulation d'un service d'accompagnement administratif et juridique aux aînés vulnérables et à leurs représentants. Au niveau psychosocial, un Protocole d'intervention de courte durée a été élaboré, lequel permet de structurer davantage les services aux aînés.

L'expérience et l'expertise développées nous permettent de comprendre les besoins des aînés et de définir la portée et les limites de nos interventions.

Nous parvenons de plus en plus à bien définir les services rendus par notre organisme aux aînés vulnérables et surtout à offrir des services adéquats.

Nous avons aussi inventorié toutes les sources d'information qui peuvent nous aider à trouver des réponses aux demandes des aînés et/ou de leurs représentants. Par ailleurs, on remarque que les aînés qui viennent demander de l'aide individuelle ont souvent un fort besoin d'écoute et de soutien émotif avant d'être en mesure d'identifier leurs véritables besoins.

Plusieurs demandeurs ont besoin d'écoute et de support.

L'ajout des deux travailleurs de milieu vient compléter les services individualisés offerts aux aînés vulnérables.

7.4.3 Partenariats

L'année 2019-2020 nous a permis de développer des partenariats existants comme la Ville de Québec. Les communications sont plus nombreuses et il est réaliste de penser qu'un nouveau projet touchant les aînés vulnérables pourrait voir le jour dans les prochains mois. Le partenariat avec l'Université Laval est de plus en plus solide et pourra prendre éventuellement une autre tournure.

Le partenariat avec le Centre d'action bénévole du Contrefort (CABC) se poursuit. Nos deux organismes ayant des travailleurs de milieu se rencontrent pour mettre en commun des pratiques prometteuses.

Le partenariat avec le Service de police de la Ville de Québec se poursuit aussi surtout en rapport avec leur projet à la découverte des aînés.

Autres partenaires :

Centre d'action bénévole du Contrefort (CABC), Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Québec, Groupe de recherche en animation et planification économique, Ruche Vanier, Service d'entraide Basse-Ville, Aide à la communauté et services à domicile (Loretteville), Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale, Table sur l'abus, la négligence et la violence envers les aînés de la Vieille-Capitale, CIUSSS Capitale-Nationale, Barreau du Québec, Chambre des notaires du Québec, Ville de Québec, l'APPUI Capitale-Nationale, IVPSA, FADOQ, Retraités flyés, Café-Rencontre du Centre-Ville, Résidence Du Patrimoine, Résidence Charlesbourg, Manoir Saint-Amand et Les Habitations Du Chatelois.

7.4.4 Gestion du bureau

Les bureaux de l'AQDR Québec sont maintenant situés au 4600, boulevard Henri-Bourassa, local 120 à Québec. Ils sont ouverts cinq jours par semaine, de 9 heures à 16 heures. Une secrétaire est à l'accueil et reçoit tous les appels téléphoniques, lesquels sont transférés aux services concernés.

L'équipe de travail est la suivante :

Judith Gagnon, présidente, assure la coordination de l'AQDR Québec et des services *Coup de pouce aux aînés*

Sylvie Tremblay, secrétaire administrative

Nicole Gauthier, travailleuse sociale et travailleuse de milieu

Alain Blanchet, travailleur de milieu

Lise Paquet, contractuelle et agent d'administration

Jacques Pouliot, contractuel et psychoéducateur

Maude Lapointe, avocate et intervenante juridique

Félix Parent, agent de recherche

Antoine McNicoll, agent de recherche

Stagiaires en droit tout au long de l'année

Les services offerts en général :

- Information sur l'association et bénéfices
- Organisation de rencontres, de conférences, etc.

- Mobilisation sociale
- Accueil de stagiaires
- Participation à la gestion des cartes de membres
- Réception des visiteurs
- Référence aux ressources
- Diffusion d'information à nos membres

Les appels téléphoniques sont nombreux. Nous avons reçu ou effectué plus d'un millier d'appels durant cette période. La majorité du temps, les téléphones proviennent des membres qui veulent renouveler leur carte de membre, ou adhérer à l'association. Plusieurs appels sont reliés au programme *Coup de pouce aux aînés*, soit 50 % d'entre eux.

7.5 Ratification des actes posés par le conseil d'administration

7.6 Ratification du rapport d'activités

8. ORIENTATIONS 2020-2021

Depuis 2010, l'AQDR Québec a exploré plusieurs avenues : la santé des aînés, l'intergénérationnel, la défense individuelle des droits des aînés, l'abus, la violence et la négligence des aînés. Au cours de ces années, l'AQDR Québec a pu faire des constats qui lui permettent maintenant d'avoir des orientations et des positions claires sur plusieurs dossiers.

Les orientations suivantes sont le fruit d'une réflexion importante portant sur les enjeux reliés à la mission de l'AQDR Québec.

8.1 La défense collective des droits des aînés

- Intensification de la mobilisation des membres autour des grandes problématiques des aînés : abus, violence, isolement et pauvreté, accompagnement et encadrement.
- Communication dans les médias sociaux et communautaires, afin de faire entendre le point de vue de l'AQDR Québec sur les grands dossiers concernant les aînés.
- Prise de parole et manifestations publiques sur des enjeux sociaux importants.
- Tenue de cafés-rencontres pour prévenir l'isolement des personnes âgées et améliorer leur réseautage.
- Planification stratégique et mobilisation sociale

8.2 La défense individuelle des droits des aînés et de leurs aidants

- Adaptation des services d'accompagnement aux aînés en fonction de nos ressources et des besoins des aînés de la région.
- Développement du service d'aide et de proximité ITMAV par les travailleurs de milieu de l'AQDR Québec.
- Développement de partenariats avec d'autres organismes, afin d'améliorer l'impact de nos interventions.

8.3 L'intergénérationnel

- Continuer à faire du mentorat auprès des jeunes qui veulent aider les aînés dans le besoin.
- Élaborer des projets visant l'échange entre des aînés et des jeunes.

8.4 Le financement de l'AQDR Québec

- Obtenir une reconnaissance à titre d'organisme de charité de manière à être en mesure de solliciter des fonds privés.
- Obtenir la reconnaissance de la Ville de Québec afin de bénéficier des prérogatives dues à ces organismes par la Ville de Québec.

L'AQDR Québec est devenue un acteur majeur au niveau de la défense des aînés et des aidants dans la région de la Capitale-Nationale.

Rapport rédigé par Judith Gagnon, présidente

Juin 2020